AR Prefecture
083-218300093-20261030-ARR_2026_1120-AI
Reçu le 30/10/2026

MAIRIE DE BANDOL 83150

ARRETE DU MAIRE TEMPORAIRE

N° 1120

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ET COMMUNAL
N/Réf : FB/YG/FL

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

AUTORISATION DE STATIONNEMENT N° 5 EMPLACEMENT RESERVE AUX TAXIS

MME MAURISSE Aurélia – SASU TAXI AURELIA

Nous, Franck BERTONCINI, Maire de Bandol,
Vu le Code général des Collectivités Territoriales
Vu le code de la route,
Vu le code des transports
Vu l'arrêté Municipal n° 06 en date du 06 mai 2017 portant codification de la circulation routière sur le territoire de la Commune et au stationnement et ses modificatifs,
Vu l'arrêté municipal n°730 du 21 juillet 2015 autorisant Madame MAURISSE Aurélia, présidente de la SASU « TAXI AURELIA » à exploiter l'autorisation de stationnement n°5, à compter du 03 août 2015 sur la voie publique communale,
Considérant que les conditions énoncées aux articles L. 3121-2 du code des transports sont réunies,

– A R R E T O N S –

ARTICLE 01 : « Le véhicule autorisé sur cet emplacement de stationnement est le suivant : véhicule immatriculé HN-425-DY de marque : Porsche, modèle : Macan II ». Toute modification intervenant dans l'exploitation du véhicule taxi devra être notifiée dans les meilleurs délais à l'autorité municipale ».

ARTICLE 02 : La prise d'effet des dispositions du présent arrêté est datée au 02 octobre 2026, valable jusqu'au 31 décembre 2026.

ARTICLE 03 : La redevance en vigueur pour l'année 2026 est de 394 €, payable au régisseur des emplacements du domaine public communal, Service Gestion du Patrimoine, nouvelle Médiathèque, place Lucien Grillon – 83150 BANDOL, par chèque à l'ordre du trésor public, ou par virement bancaire.

ARTICLE 04 : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon – 5 rue Racine – BP 40510 – 83041 TOULON CEDEX 09.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à Bandol, le 30 OCT. 2026

Franck BERTONCINI
Maire de Bandol

MAIRIE DE BANDOL (VAR)